

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Du 23 juillet 2010 à 21 heures.

Présents : Pascal WALDSCHMIDT, Annie MAHIEUX, Marie Aimée THERME, André AUDIBERT, Laurence RIEU, Jean-Rémi DURAND-GASSELIN, Georges LEMOINE.

Excusés : Jacqueline MIELLE, Dany DECAVATA, Jacques MATHIEU.

Secrétaire de séance : Jean-Rémi DURAND- GASSELIN.

ORDRE DU JOUR

I - Adoption du Plan Local d'Urbanisme :

- Le Conseil municipal adopte le Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est présenté ce jour. Cette présentation intègre des modifications légères apportées au document graphique afin de le rendre plus lisible, et sans modifications ni du règlement ni des zones présentées au Conseil Municipal du 30 avril 2010. Délibération.

II - Projet de logements du Serre / mission de médiation :

Le Conseil municipal autorise le maire à signer une convention avec l'association « A Demeure » portant sur une mission de médiation de Madame Valérie CUDEL, dans le cadre de la Fondation de France. Délibération.

Autres points

- **Des traces de feu** sont signalées sur des plages de la Beaume et de la Drobie, et la ronde du Comité Communal des Feux de Forêts est intervenue par deux fois. Il est rappelé que tout feu ouvert est formellement interdit, les contrevenants s'exposent à des amendes sévères.
- **Encombrants et conteneurs Ordures Ménagères**

Les conteneurs des Ordures ménagères ne doivent pas recevoir de matériaux de type encombrants. Il a été relevé dans ces conteneurs des parpaings de béton, des cagettes, des chaises cassées, et autres objets hétéroclites. Les employés du camion de collecte sont obligés de sortir ces objets des conteneurs, ce qui génère du désordre sur les zones de dépôt, des surcoûts pour le service de collecte... Ces encombrants doivent être portés à la déchetterie de Joyeuse. Merci de respecter les consignes de tri.

Fin de séance : 22h15

***Réunion publique d'information sur la vie communale
Samedi 07 août 2010 à 10h30, salle polyvalente***

***Banquet Communal
Samedi 14 août 2010 à 19h00 au chef lieu***

Le compte rendu du Conseil Municipal paraît sur le **Site de la Commune** : www.pays-beaumedrobie.com
où vous pouvez lire, entre autres informations, le compte-rendu des derniers Conseils Municipaux.

Adresse électronique de la Mairie : mairie.beaumont07110@orange.fr

Les personnes qui souhaitent recevoir par courriel les informations de la Mairie
(compte-rendu du Conseil Municipal, annonces de manifestations, informations diverses)
peuvent le demander par courrier électronique
Leur adresse ne sera pas communiquée à des tiers